

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 JANVIER 2024

Membres Inscrits : 72

Présents : 17

Absents représentés : 52

Absents non représentés :3

Membres présents et représentés sur membres inscrits :

Le quorum est atteint.

Président : Gérard MARTIN,
Trésorière : Claudette MARTIN,
Secrétaire de séance : Claudine POIRON
La séance est ouverte à 10h20

Le Président souhaite la bienvenue à tous et une bonne année.

Merci à ceux : qui ont adressé leur coupon réponse et à vous tous qui êtes présents. -.

RAPPORT MORAL

Tout au long de cette année 2023, l'association a organisée : La 27 ème Manifestation
-Concours le 23 avril : deux participants : Annulé
-Randonnée le 3 septembre : un participant :Annulée

Stage d'initiation à l'attelage :

- Les 26 et 27 février :Christelle MININ



Animateurs :Laurent THEULIER-Gérard MARTIN

-Les 13 et 14 Mai : Muriel FOURRAINTRAUX



: Steefaan VANDERSCHELEN



Animateurs :Laurent THEULIER-Claudine et Clémence POIRON
Les 10 et 11 juin :Marie-Dorothee DESJARDIN



Philippe CAVALIER



-Philippe LUTIC



Animateur :Laurent THEULIER

Les 4 et 5 novembre :Françoise CHAMPSPIERRE



:Jimmy LAMBERT



Animateurs : Claudine et Clémence POIRON-Laurent THEULIER

-Stage Personnalisé :
-Solo, 11 et 12 septembre
-Paire, 13 et 14 septembre
Pascal ROBIN





Animateurs : Claudine et Clémence POIRON
Laurent THEULIER-Yannick JUBAULT

- Anena s'est investie pour organiser et préparer les examens de galops d'attelage en octobre du 11 au 13 octobre ANENA
- 14 octobre :examen par François EVRARD
- Cinq participants :
- Galops validés :Lise,2



- Alain 2 LEBONNOIS –



-
- Roxane SILORET :2



-
- Nicolas BOQUELET :5



-
- Adèle BUDZYNSKI :5



-
- Animateurs : Claudine et Clémence POIRON
- Laurent THEULIER-Yannick JUBAULT



-
- examinateur : François EVRARD
-

-

- Le Président remercie tous les participants.

UN GRAND MERCI aux actifs au sein de l'association.

Le Président rappelle pour les cas difficiles :

Le forfait de l'éducation est de 650 euros pour Ânesse et Hongre, de 800 euros pour un mâle, plus 280 euros pour le meneur s'il n'a pas de formation pour le menage à un ou en paire. C'est un engagement de l'association envers le propriétaire pour éduquer l'âne à l'attelage, il faut prévoir 5 jours de 8h30 à 18h. Le chèque est établi à l'inscription à l'ordre d'ANENA remis à l'encaissement à la fin de l'éducation.

L'éducation est effectuée en présence du propriétaire, exclusivement à Villotran sur le terrain de l'association.

Pension pour l'équidé : 10 euros par jour en paddock abrité (foin, paille, eau, granulés)

Rappel : Le renouvellement de l'adhésion se fait à la date d'anniversaire, elle est de 23 euros..

Ne pas attendre le jour de l'A.G pour effectuer le renouvellement .Je vous en remercie d'avance.

Lors de la convocation pour l'Assemblée Générale, le coupon réponse dans tous les cas, présent ou pas à l'A.G, doit être retourné dès que possible **sans découper la feuille.**

Aide Installation et Rangement, lors des stages

Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps

Claudine ,Clémence POIRON-

Benoît DUTILLY



-Laurent THEULIER-



Yannick JUBAULT-

Je remercie Yves PEREZ il m'aide souvent.
MANU.le fils d'Eliane.il est intervenu lors d'une fuite d'eau sur le terrain.

Site internet ANENA

Créé le 9 novembre 2001 www.anena-attelage.com.
Le 25/05/2009, création d'un espace membre avec un mot de passe.
Vous y verrez le compte-rendu de l'A.G..., le journal et des informations diverses.

RAPPORT FINANCIER 2023

Claudette MARTIN, trésorière, expose le bilan au 31/12/2023.
Rappel : les comptes sont disponibles et peuvent être consultés à l'association un mois avant l'Assemblée Générale.
Les comptes ont été vérifiés par Eric MAILLARD le mardi 16 janvier 2024
Excédent de l'exercice :2.425,36 euros

BILAN FINANCIER AU 31 décembre 2023

Dépenses	Euros	Recettes	Euros
Location terrain:----->	552,60	Excédent de l'exercice 2022 :	1.056,87

Assurances :-----→	1.184,94	Nouvelles Adhésions :----→	138,00
		Renouvellements Adhésions	1.166,00
Frais Généraux :		Activités :-----→	5.510,00
Tél/internet :-----→	957,02	Stages : 2.000,00	
		Eductions : 2.210,00	
		Galops : 1.300,00	
Frais Divers :-----→	3.035,95	Recette Foin : -----→	285,00
Terrain entretien : 724,26			
Bureau : 1.479,73			
Foin 831,96			
TOTAL de l'exercice:----→	5.730,51		
Excédent de l'exercice :--→	2.425,36		
TOTAL :-----→Euros	8.155,87	TOTAL :-----→Euros	8.155,87

Passage au vote de l'assemblée :

Contre :

Abstention :

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

ACTIVITES PREVUES POUR 2024

Tous à vos agendas

Notez les dates qui vous intéressent...Elles ne vous seront pas rappelées par ANENA en cours d'année.

Vous pouvez les consulter sur le site www.anena-attelage.com. accès-membres

Les stages d'attelage

Initiation à l'attelage : Coût 220 Euros (sans les repas)

- 11 et 12 Mai
- 8 et 9 juin
- 14 et 15 septembre
- 5 et 6 Octobre
- 2 et 3 Novembre
- 16 et 17 Novembre

-Stage de menage : 1^{er} Niveau

- 6 et 7 juillet Menage en paire
- 20 et 21 juillet Menage en Tandem
- 27 et 28 Juillet Menage à quatre

-Stage de menage : 2^{ème} Niveau

- 17 et 18 août Menage en Solo

- 24 et 25 août Menage en paire

Coût 300€ : Stage limité à 2 participants 1 animateur

Stage d'attelage Niv3 : limité à deux participants

Tarif 300 euros les 2 jours (stage à la demande)

L'utilisation du caméscope pour évaluer l'attitude du meneur et l'allure de son âne à l'attelage, sur la reprise de dressage , carrière 80 mètres x 40 mètres

Intervenant : Gérard MARTIN

Préparation aux galops d'attelage 1 à 7 Solo

Du mercredi 23 au Samedi 26 Octobre 2024

Maximum 10 participants .

Inscrits :

Préparation des candidats aux épreuves demandées .

Vous passerez avec vos équidés le stage et l'examen

Pour participer : Il faut une licence d'attelage à jour , vous pouvez l'obtenir le jour du stage 40 euros

-Le travail à la longe et aux longues rênes sera exigé dans la rubrique "Travail à Pied" avec votre équidé Âne.

-Les examens concernant les galops d'attelage sont validés par un examinateur agréé de la Fédération Française d'Equitation lors de sessions organisées à Villotran (Oise) (reprise de dressage ,parcours de maniabilité, pont ,gué.

Mercredi 23-Jeudi 24-Vendredi 25- Octobre 2024 de 8h15 à 19h

Stage de préparation par ANENA

-Samedi :26 Octobre 2024 de 8h15 à 19h Examen

1) Reprise de dressage

2)Maniabilité . 16 portes marathon, pont ,gué pour les Galops de 1 à 7

3)Connaissances Générales :Equidé, Harnais, voitures(18h à 19h)

Tarif ANENA 260 euros pour les quatre jours par participant.

Vous serez inscrit dès réception du chèque il sera mis à l'encaissement 10 jours avant le stage

Déjeuner en commun, chacun apporte son repas

. Animateurs : POIRON Claudine, THEULIER Laurent , JUBAULT Yannick,
Examineur : François EVRARD- C.T le 14/01/2024

28 éme Manifestation D'attelage

Concours le Dimanche 21 avril 2024

A ce jour engagés.

Vous pouvez dès à présent vous rendre sur le www.anena-attelage.com Rubrique concours. pour participer à ce concours moyennant un engagement de 30€+10€ de caution pour le N° Voiture(rendu à la fin de la réunion). Il faut établir deux chèques à l'ordre D'ANENA. Il vous sera remis une plaque pour vous remercier de votre participation en souvenir de cette journée.
Date limite d'inscription le : 25 mars 2024

**Aide pour la préparation du terrain Tondre-
Débroussailler. Dimanches 7-14-Lundi 15 Avril
Je lance un appel aux volontaires.
Sans oublier le lundi 22 avril pour aider au
rangement et remise en place du matériel.**

- Randonnée: Dimanche 15 septembre 2024 Sur un circuit d'environ 12 à 15 km, ouvert à tous les adhérents avec ou sans âne. Accueil à partir de 7h00 départ à 9h.30
Inscription avant le 25 août pour confirmation.

Maintenant c'est à vous pour les questions diverses.

Souhait pour une randonnée le 24 février 2024 sur le circuit habituel à Villotran . Pour le moment deux attelages

REMERCIEMENTS

Le Président remercie tous les adhérents qui ont écrit des témoignages, et apporté leur aide aux stages .

Beaucoup de témoignages sont sur le site Anena

www.ana-attelage.com

ANNONCES : Le Bonjour : Bonne année 2024

- Gisèle VINCENT (95 Val d'Oise)
- Isabelle MARCOS (82Tarn-et-Garonne)
- Valérie CHAUSSE (48 Lozère)
- Gérard LAGEYRE (63 Puy-de-Dôme) Amitiés à toute et tous de l'Auvergne
- Jean-Paul BARATIN (63) Puy-de-Dôme (Bonne année Gérard à toi et à ton équipe et Bonne santé) .
- François DUCROCQ (61 Orne) Bonne Année à tous

-Une pensée pour l'Âne qui nous a quitté :

JASMIN 26 ans novembre 2023

Les Adhérents qui ont des activités avec des équidés:

- Loisir'ânes AMPLIER

538, rue Jules Lefebvre

62760 AMPLIER

Contact : Alain De LAMARLIERE 06.24.76.85.63

courriel : loisiranes.amplier@gmail.com

- Savonnerie la Salamandre

60650 Saint Paul 06.17.98.28.13 Cathy et Philippe LURAND

www.savonnerie.info

Fabrication artisanale de Savon au lait d'ânesse Frais et Bio

-Association Ânes Victoires

Création de notre propre Association avec 3 grandes objectifs qui nous tiennent à cœur:

-La valorisation de l'âne

-La médiation animale.

-La sensibilisation à l'écologie

Anne PASQUET Présidente: anesvictoires@outlook.fr

Les comtois du val d'Auneuil

-Pour votre mariage , un anniversaire ou une ballade en famille.

Contact : Benoît ou Corinne DUTILLY 06.34.31.17.02 ou

06.26.84.02.19. Mail Benoit DUTILLY@wanadoo.fr

Site : lescomtoisduvaldauneuil.fr

Facebook : les comtois du val d'Auneuil.

Courriel le vendredi 12 janvier 2024 Office Notarial d'Auneuil

Bonjour Monsieur MARTIN,

Comme convenu, je vous prie de trouver ci-dessous les éléments que j'ai préparés pour vous afin de vous aider dans le cadre de l'assemblée de l'association devant se tenir prochainement.

.....

L'Association envisage d'acquérir des consorts BOVE le bien sis aux HAUTS TALICAN (60390), lieudit Villotran, cadastré section 694 A numéro 578, d'une contenance de 1ha 80a 44ca, moyennant le prix de 20.000 €.

La provision sur frais pour cette acquisition est d'un montant de 2.800,00 €.

Il est demandé aux membres de l'association :

- d'accepter cette acquisition suivant les conditions ci-dessus
- de conférer tous pouvoirs à Monsieur Gérard MARTIN, président de l'association, pour signer au nom de l'association « ANENA » et avec faculté de déléguer, l'acte d'achat du bien ci-dessus désigné et plus généralement faire le nécessaire.

Passage au vote de l'assemblée :

De donner tous pouvoir au président : Accepté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 11h20